



L'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE

L'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE SE REDRESSE AU COURS DU 2ND SEMESTRE

En 2022, la fréquentation hôtelière s'élève à 66,6 millions de nuitées, et enregistre une hausse de 112 % par rapport à 2021 mais n'atteint pas encore les niveaux de la même période en 2019 (-6 %). Alors que le 1^{er} trimestre est en retrait par rapport au reste de l'année (11,1 millions de nuitées), les 2^e (18,2 millions), 3^e (19,2 millions) et 4^e trimestres (18,0 millions) se rapprochent des niveaux de 2019. Le nombre de nuitées enregistré au 4^e trimestre est même supérieur (+4 %) au niveau d'avant la crise. La destination Paris Île-de-France concentre 31 % des nuitées hôtelières de la France entière, alors que la destination en générait 32 % en 2019. L'activité hôtelière à l'échelle nationale connaît une augmentation de 54 % par rapport à 2021 et une baisse de 3 % par rapport à 2019.

UNE CLIENTÈLE FRANÇAISE ESSENTIELLE POUR L'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE

Au cours de l'année 2022, la clientèle française a généré 30,3 millions de nuitées hôtelières à Paris Île-de-France, soit une légère baisse par rapport à 2019 (-4 %). Elle représente près de la moitié des nuitées hôtelières en Île-de-France (46 %). Sa part de marché reste stable par rapport à 2019 (+1 point). La part de la clientèle française est également stable dans l'hôtellerie parisienne par rapport à 2019, mais progresse dans la quasi-totalité des autres départements, excepté en Seine-et-Marne (-1 point).

DES CLIENTÈLES INTERNATIONALES PRINCIPALEMENT EUROPÉENNES

Le nombre de nuitées hôtelières générées par les clientèles internationales s'élève à 36,3 millions, soit une baisse de 7 % par rapport à 2019. La réduction des risques liés à la sécurité sanitaire a favorisé le retour partiel des clientèles lointaines. Cependant, certaines clientèles asiatiques n'ont toujours pas pu faire des déplacements à l'étranger. Les clientèles européennes représentent 61 % des nuitées hôtelières, avec en tête les Britanniques qui comptabilisent 4,3 millions de nuitées, soit 12 % du total international. Les États-Unis constituent la principale clientèle internationale avec (6,0 millions de nuitées) et 16 % de la demande.

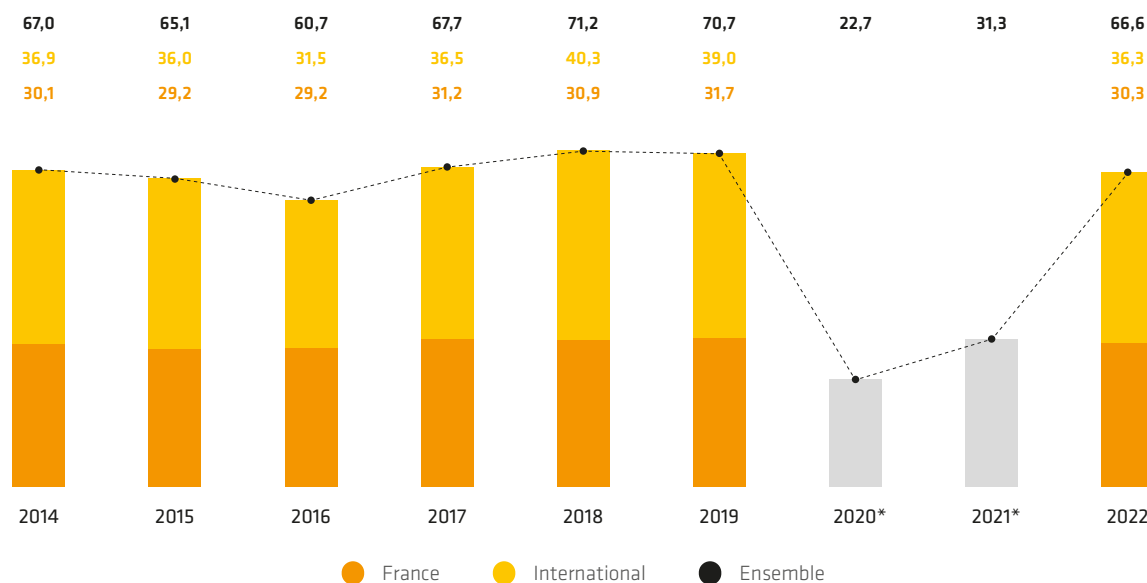
+112 %

de nuitées
hôtelières en 2022
par rapport à 2021

-6 %

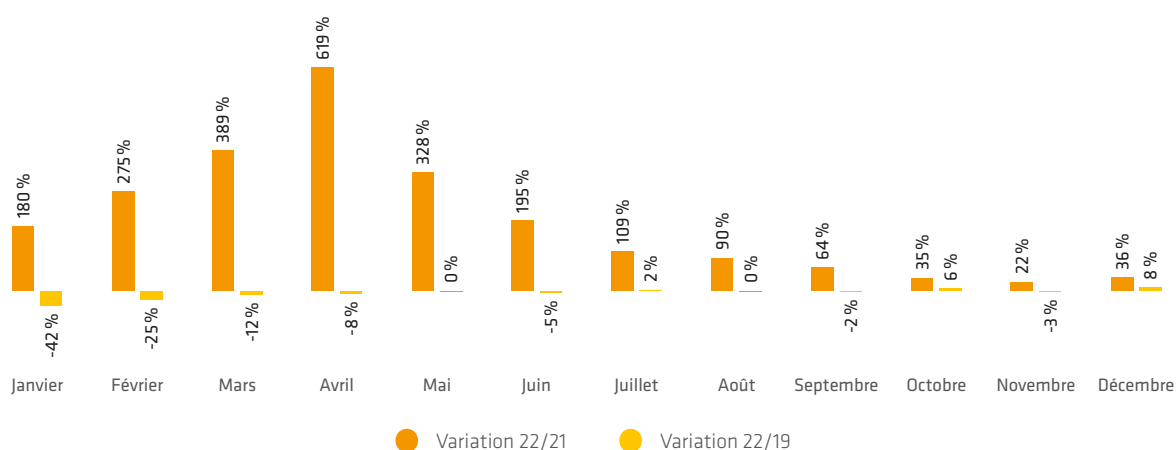
de nuitées
hôtelières en 2022
par rapport à 2019

ÉVOLUTION DES NUITÉES HÔTELIÈRES DE 2014 À 2022



* Données non disponibles selon la distinction français / internationaux.

ÉVOLUTION MENSUELLE DES NUITÉES HÔTELIÈRES EN 2022



PRIX HÔTELIERS EN 2022

		Île-de-France hors Paris			Paris			
		Économique	Milieu de gamme	Haut de gamme	Économique	Milieu de gamme	Haut de gamme	Luxe et Palaces
RMC ⁽¹⁾	2022	77 €	117 €	218 €	118 €	177 €	280 €	895 €
	Var 22/19	11 %	11 %	23 %	18 %	21 %	17 %	40 %
REVPAR ⁽²⁾	2022	47 €	68 €	144 €	93 €	139 €	192 €	554 €
	Var 22/19	-7 %	-9 %	12 %	14 %	16 %	4 %	33 %

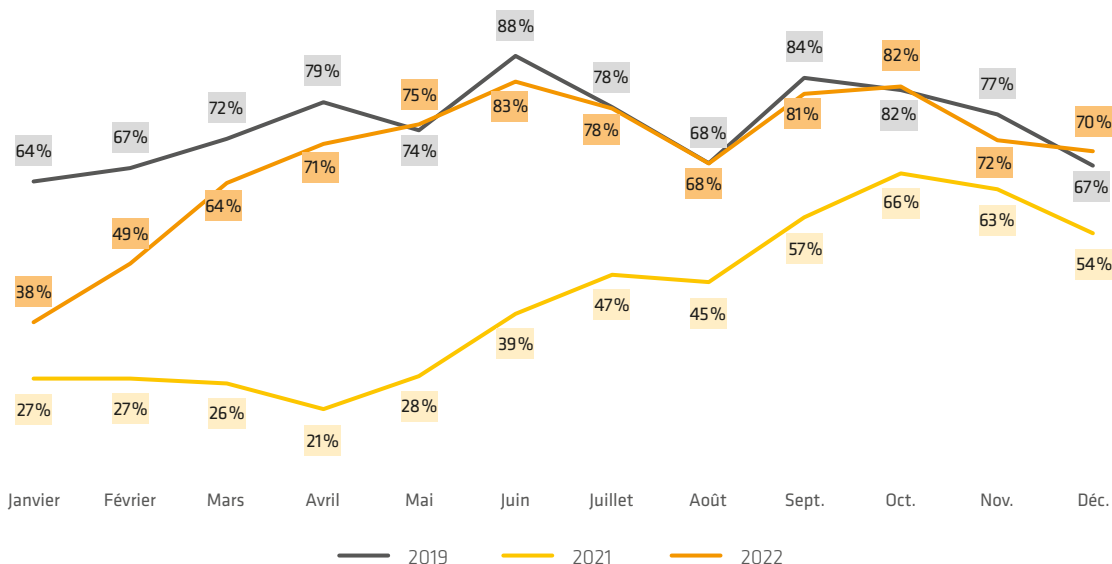
(1) Revenu moyen par chambre louée (HT).

(2) Revenu moyen par chambre disponible (HT).

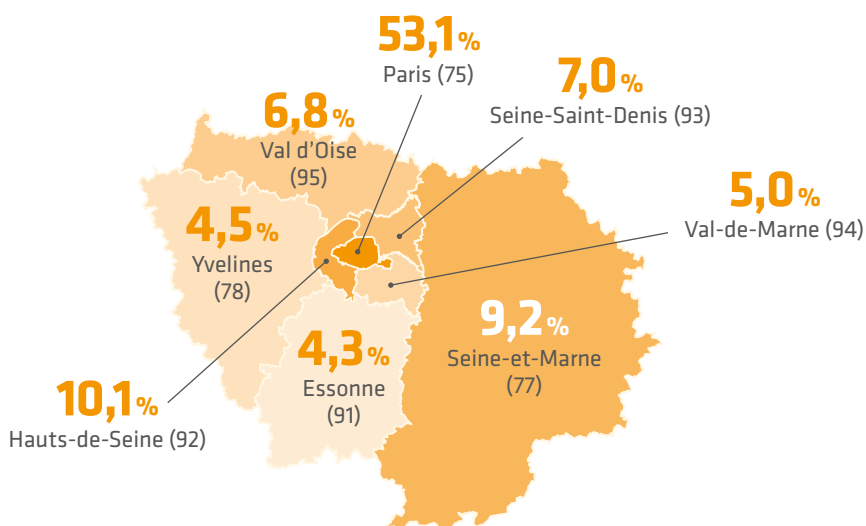
DES INDICATEURS DE PERFORMANCES HÔTELIÈRES AU VERT

Le taux d'occupation moyen des hôtels franciliens est de 69%, soit 27 points de plus par rapport à 2021 et 6 points de moins par rapport à 2019. L'occupation hôtelière est particulièrement importante en juin (83%), en octobre (82%) et en septembre (81%). Mais l'augmentation de l'activité se fait ressentir dès le mois d'avril (71%). Les hôtels parisiens (75%) et ceux de la Seine-et-Marne (73%) ont enregistré les taux d'occupation les plus importants d'Île-de-France en 2022.

ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DES HÔTELS FRANCILIENS



RÉPARTITION DU PARC HÔTELIER FRANCILIEN PAR DÉPARTEMENT EN 2022



PARC HÔTELIER AU 1^{ER} JANVIER 2022

Au 1^{er} janvier 2022, l'Île-de-France comptait 2 419 hôtels franciliens et 159 993 chambres. Le parc hôtelière francilien représente 15% du parc hôtelière métropolitain en nombre d'hôtels et 25% en nombre de chambres. Parmi les 143 413 chambres franciliennes classées, 86% d'entre elles sont classées 3 étoiles et plus alors qu'au niveau national, cette part est de 77%. Les 4 et 5 étoiles représentent 46% du parc classé francilien contre 31% pour la France.